



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. : BE 0406.671.312

N° 0646

N° de rapport : 2208/20110 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : Res droit "SNACK"

Demandeur : CARTAROS A B-IUSEPPE

Personne sur place : [Signature] code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Chée de Mons 883 a° 1020 BX

Date de visite : 07/12/08 Date d'émission : 01/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input checked="" type="checkbox"/> 3x230V <input type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>12</u>
--	--

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		<input checked="" type="checkbox"/>	
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		<input checked="" type="checkbox"/>	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>10</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI- 04; CIB-E-MET- 26; CIB-E-TEC- 13; CIB-E-MUL- 22

Manquements / ~~Notes~~ :

la section des conducteurs alimentés par des disj de 20 A est trop faible (1,5²) => remplacer par des disj de 16 A max
Absence de schémas.

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant les 18 mois après signature de l'acte.
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour CIB, Nom et visa du demandeur pour réception

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298169-28 T.V.A. BE 0406.671.312

N° 0646

N° de rapport : *0646* **Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante**

Concerne : *Reg. d'Etat de la Ville de Namur*

Demandeur : *M. de Namur*

Personne sur place : *M. de Namur* code EAN de l'installation : *00000000000000000000000000000000*

Adresse de la visite : *Rue de Namur, 12, 1200 Namur*

Date de visite : *04/11/2009* Date d'émission : *04/11/2009* Références client : *0646*

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input checked="" type="checkbox"/> 3x230V <input type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <i>0</i> A Nombre de tableaux : <i>1</i> nombre de circuits terminaux : <i>10</i>
--	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		<i>X</i>	
Etat du matériel électrique installé	<i>X</i>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<i>X</i>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<i>X</i>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<i>X</i>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<i>X</i>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<i>X</i>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		<i>X</i>	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ	<i>X</i>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω	<i>X</i>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-*11*; CIB-E-MET-*1*; CIB-E-TEC-*1*; CIB-E-MUL-*11*

Manquements / Notes :

Manquement : absence de schéma de l'installation électrique

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le : *15 mars 2010 en fonction de la loi*
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 81/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tel. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

N° 0645

N° de rapport : 2208120109 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 3^e étage appartement C

Demandeur : CARTAROSA Buisson

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Chée de Mons, 883 a 107013 XL

Date de visite : 01/12/08 Date d'émission : 01/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>60A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>7</u>
---	--

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : ... <u>100</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : ... <u>8</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04; CIB-E-MET-24; CIB-E-TEC-B; CIB-E-MUL-22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur .
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 63



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Cuervo - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax. 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 310-0299169-28 T.V.A. : BE 0406.671.312

N° 0645

N° de rapport 372776109 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 3° étage appartement C

Demandeur : CAROLINE SAUTERELLE

Personne sur place : Jean-Patrick code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Ch. de Mons, 273, 1050 Ixelles

Date de visite : 11/11/2008 Date d'émission : 11/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>SA</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>7</u>
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	✓		
Etat du matériel électrique installé	✓		
Mesures de protection contre les contacts directs	✓		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	✓		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	✓		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	✓		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	✓		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	✓		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	✓		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>2000</u> MΩ	✓		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>0,1</u> Ω	✓		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-1 ; CIB-E-MET-1 ; CIB-E-TEC-1 ; CIB-E-MUL-1

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 67



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bis 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque: 340-0298168-28 T.V.A. : BE 0406.671.312

N°

0644

N° de rapport 2208120108 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 3^e étage appartement B

Demandeur : CARTAROSA Giuseppe

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Chée de Mons, 883 a 1070 BXL

Date de visite : 01/12/08 Date d'émission : 01/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>8</u>
--	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	N/A		
Etat du matériel électrique installé			
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>7</u> ... MΩ			
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> ... : Ω			

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04, CIB-E-MET-06, CIB-E-TEC-13, CIB-E-MUL-22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0675 1 66 40 81



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liege : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

N° 0644

N° de rapport 2004/0104 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 3^e étage appartement B

Demandeur : Monsieur M. G. G. G. G.

Personne sur place : M. G. G. G. code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Rue de Mons, 273, 9000 Namur

Date de visite : 11/01/04 Date d'émission : 12/12/2003 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :
Tension d'utilisation : ...
 3N400 V 3x230V 2x230V 1N400V
Protection générale du branchement : 100 A
Nombre de tableaux : 1 nombre de circuits terminaux : 8

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	✓		
Etat du matériel électrique installé	✓		
Mesures de protection contre les contacts directs	✓		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	✓		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	✓		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	✓		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	✓		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	✓		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	✓		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ	✓		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω	✓		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-02; CIB-E-MET-26; CIB-E-TEC-13; CIB-E-MUL-22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour CIB, Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. :BE 0406.671.312

N°

0643

N° de rapport : 2208120107, Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 3^e étage appartement A

Demandeur : CARTAROS A B. Inseepe

Personne sur place : ~ code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Chée de Mons, 883 a^c 1070 B XL

Date de visite 07/12/2008, Date d'émission 07/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>9</u>
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>2</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI- 04; CIB-E-MET- 26; CIB-E-TEC- 13; CIB-E-MUL- 22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

CIB-01C
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 06 40 61

Nom et visa du demandeur pour réception :



Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 128 bte 12 - Av. des Croix de Cuervo - 1120 Bruxelles.
 Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons.
 Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâvu - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
 Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
 Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

- CONFIDENTIEL -

N° 0643

N° de rapport 2023/0216 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : Installation électrique A

Demandeur : CONTRÔLE BELGE ASBL - Bruxelles

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Avenue de la République 1000 Bruxelles

Date de visite 14/04/2023 Date d'émission 14/04/2023 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>0</u> A
	Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>1</u>

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou déroq.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-1; CIB-E-MET-2; CIB-E-TEC-3; CIB-E-MUL-4

Manquements / Notes :

.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
 Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

**CIB-BIC
 CONTROLES AGREES
 JEAN PATSANTZIS
 0475 1 66 40 66**



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bis 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245 46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque: 340-0298168-28 T.V.A.: 9E 0406.671.312

N°

0642

N° de rapport : 220812.01.06 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 2^e étage appartement C

Demandeur : CARTAROSTA GIUSEPPE

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Chée de Mons, 883 av 1070 BXL

Date de visite 01/12/08 Date d'émission : 07/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u> Nombre de tableaux : <u>7</u> nombre de circuits terminaux : <u>8</u>
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	RELEVÉ PAR		
Etat du matériel électrique installé			
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>200 MΩ</u>			
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> : Ω			

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI 04; CIB-E-MET- 26; CIB-E-TEC- 13; CIB-E-MUL- 22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

**CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 61**



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix du Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.90

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

N° 0642

N° de rapport : 0642/12/101 **Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante**

Concerne : 1° étage appartement C

Demandeur : CHATELAIN BENOIT SA

Personne sur place : CHATELAIN BENOIT SA code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Château de Marais, 10 rue de la Chapelle, 1050 La Hulpe

Date de visite : 11/01/12 Date d'émission : 11/01/12 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>10</u> A Nombre de tableaux : <u>7</u> nombre de circuits terminaux : <u>8</u>
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>1000</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>0,1</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEF-11 ; CIB-E-MET-11 ; CIB-E-TEC-11 ; CIB-E-MUL-11

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0675 1 68 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-26 T.V.A. : BE 0406.671.312

N°

0641

N° de rapport 220812.0105 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 9^e étage appartement R
Demandeur : CARTAROSA Giuseppe
Personne sur place : code EAN de l'installation :
Adresse de la visite : Ché de Mons, 883 a^c 1070 BXL
Date de visite : 01/12/2008 Date d'émission : 01/12/08 Références client :
Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>8</u>
--	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	OK		
Etat du matériel électrique installé	OK		
Mesures de protection contre les contacts directs	OK		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	OK		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	OK		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	OK		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	OK		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	OK		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	OK		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>100 MΩ</u>			
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> : Ω			

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04 ; CIB-E-MET-26 ; CIB-E-TEC-13 ; CIB-E-MUL-22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 81

Nom et visa du demandeur pour réception :

(Signature)



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bis 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/69 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque : 340-0298168-28 T.V.A. : BE 0408.671.312

N° 0641

N° de rapport 060312006 **Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante**

Concerne : 2^e étage appartement E

Demandeur : Contrôle Industriel Belge

Personne sur place : Jean Patsantzis code EAN de l'installation : 311

Adresse de la visite : Chaussée de Namur 673 - 1050 Bruxelles

Date de visite : 21/05/2006 Date d'émission : 21/05/2006 Références client : 311

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u>
	Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>8</u>

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou déroq.
Correspondances des schémas à l'installation	X		
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>0,5</u> MΩ	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>0,2</u> Ω	X		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI 1 ; CIB-E-MET 1 ; CIB-E-TEC 1 ; CIB-E-MUL 1

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 21/05/2006
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque: 340-0296168-28 T.V.A.: BE 0406.671.312

N° 0640

N° de rapport: 2208120104 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne: 2^e étage appart. A

Demandeur: CARTAROSA Giuseppe

Personne sur place: Giuseppe code EAN de l'installation:

Adresse de la visite: Chée de Mons, 883 a 1070 Bxl

Date de visite: 07/12/08 Date d'émission: 07/12/2008 Références client:

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>60</u> A Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>9</u>
--	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			
Etat du matériel électrique installé			
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>5</u> MΩ			
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> Ω			

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04; CIB-E-MET-26; CIB-E-TEC-13; CIB-E-MUL-22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

212-010
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
: 0475 / 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque: 340-0298160-28 T.V.A.: BE 0406.671.312

N° 0640

N° de rapport 2008120104 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : et étage appartement A
Demandeur : CARTAROST Belgique
Personne sur place : [Signature] code EAN de l'installation :
Adresse de la visite : Avenue de Mons, 123, 1120 Bruxelles
Date de visite : 12/01/2008 Date d'émission : 12/01/2008 Références client :
Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>9</u>
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	X		
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω	X		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI 19 ; CIB-E-MET 26 ; CIB-E-TEC 3 ; CIB-E-MUL 22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 61

Nom et visa du demandeur pour réception :



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. : BE 0406.671.312

N° 0639

N° de rapport : 0208120103 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 1^{er} étage C

Demandeur : CARTAROSA GIUSEPPE

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Chée de Mars, 883 a 1020 Bxl

Date de visite : 01/12/08 Date d'émission : 07/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>60 A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>6</u>
--	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			
Etat du matériel électrique installé			
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>80</u> MΩ			
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> ... Ω			

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI 04 ; CIB-E-MET 26 ; CIB-E-TEC 13 ; CIB-E-MUL 22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTRÔLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbi

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque: 340-0290168-29 T.V.A.: BE 0406.671.312

N° 0639

N° de rapport 277/12/002 **Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante**

Concerne : 1er étage

Demandeur : CHATELAIN B. 6105700

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Ch. de Mons, 82 bis - Mons - Belgique

Date de visite : 14/12/00 Date d'émission : 14/12/00 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbi : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>600 A</u> Nombre de tableaux : <u>7</u> nombre de circuits terminaux : <u>6</u>
---	--

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-4 ; CIB-E-MET-2 ; CIB-E-TEC-3 ; CIB-E-MUL-2

Manguements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-010
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax. 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0299166-26 T.V.A. BE 0406 671.312

N° 0638

N° de rapport 2208.12.01.02 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 1er étage appartement B

Demandeur : CARTAROSA GIUSEPPE

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Ch. de MONS 883 a 1070 B XL

Date de visite : 01/12/08 Date d'émission : 01/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 278 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40</u> A Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>6</u>
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	X		
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : ... <u>1.5</u> MΩ	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : ... <u>8</u> Ω	X		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04 CIB-E-MET-26 CIB-E-TEC-13 ; CIB-E-MUL-28

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 66 40 61

Nom et visa du demandeur pour réception :



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bts 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 6153 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/715.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

N° 0638

N° de rapport 2208.12.01.02 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons

Demandeur : CARTEO SA - 15 RUE DE LA BOURSE - 7000 MONS

Personne sur place : code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Cher de Mons, 7830, 7000 Mons

Date de visite : 01/12/02 Date d'émission : 01/12/02 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40</u> A Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>6</u>
---	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>2.5</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>3</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEH-4 ; CIB-E-MET-2 ; CIB-E-TEC-3 ; CIB-E-MUL-2

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 66 40 61



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. :BE.0406.671.312

N° 0637

N° de rapport 2208120101 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne : 1^{er} étage appartement A

Demandeur : CARTAROSA GIUSEPPE

Personne sur place : u code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Chée de MONS 883 a 1070 BXL

Date de visite : 01/12/08 Date d'émission : 07/12/2008 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>40 A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>8</u>
--	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	X		
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	X		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>20</u> MΩ	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>8</u> Ω	X		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04; CIB-E-MET-26; CIB-E-TEC-13; CIB-E-MUL-22

Manquements / Notes :

.....
.....
.....

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

CIB-BIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 40 61

Nom et visa du demandeur pour réception :



- CONFIDENTIEL -

Contrôle Industriel Belge asbl

Bruxelles : 126 bte 12 - Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles.
Mons : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe.

Tél. 02/245.46.95 - Fax. 02/215.12.78
Tél. 065/32.15.51 - Fax 065/32.15.77
Tél. 04/234.17.00 - Fax. 04/234.17.80

Banque. 340-0298168-28 T.V.A. : BE 0406.671.312

N° 0637

N° de rapport 220812-0101 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / TBT existante

Concerne :
Demandeur : C.A.E.T.A.R.O.S.A. / C.A.E.S.E.P.P.
Personne sur place : code EAN de l'installation :
Adresse de la visite : Cher de MANS 873
Date de visite : 07/12/01 Date d'émission : 07/12/01 Références client :
Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>4° A</u> Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>8</u>
--	---

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat du matériel électrique installé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts directs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input checked="" type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	<input checked="" type="checkbox"/>		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	<input checked="" type="checkbox"/>		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>250</u> MΩ	<input checked="" type="checkbox"/>		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>2</u> Ω	<input checked="" type="checkbox"/>		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-04 ; CIB-E-MET-26 ; CIB-E-TEC-19 ; CIB-E-MUL-22

Manguements / Notes :

Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

CIB-DIC
CONTROLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 / 66 40 61



Bruxelles : 126, b° 12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles
 Mons : Parc Initialis - 2 - Avenue Descartes - 7000 Mons
 Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe

Tél : 02/245.46.95 Fax : 02/215.12.78
 Tél : 065/32.15.51 Fax : 065/32.15.77
 Tél : 04/234.17.00 Fax : 04/234.17.80

Compte Bancaire : 340-0798168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

(Contrôle effectué selon la procédure interne PRO-INS-E-01)

Rapport N° : 2021000004 Personne responsable de l'exécution du travail :
 Date du Contrôle : 01/10/2008 Nom-Prénom : John
 Propriétaire Nom-Prénom : John Patrick Bussche N°TVA/N°C.Ident. :
 Adresse : Ch. de France 233 Adresse de l'installation : Ch. de France 233
2070 Bxl 2070 Bxl

TYPE DE CONTROLE :

- A) Examen de conformité d'une installation électrique BT et TBT domestique effectué sur base des prescriptions du RGIE :
 - Contrôle avant mise sous-tension Contrôle d'une installation existante avant remise en service.
- B) Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution, effectué sur base des prescriptions du RGIE.

TYPE D'INSTALLATION :

Unité d'habitation Parties communes Autres : Autres soumise à : l'Art.86 l'Art.87 du RGIE.
 Distributeur : Libe Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.
 Alimentation tableau principal : 1 X 1.5 mm². Protection raccordement : 60 A. (In max. à prévoir)
 Colonne d'alimentation : 3 X 1.5 mm². Interr-Sect.Général : 60 A.
 Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 5 R_E = 0.2 Ω R_{IGEN} = 0.01 MΩ.
 Type prise de terre : boucle piquets -

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés
	<u>50</u>	<u>2</u>	<u>63</u>	<u>1</u>	<u>50</u>	<u>2</u>	<u>63</u>	<u>1</u>				

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
<u>1</u>	<u>60</u>	<u>1.5</u>			

MANQUEMENTS (INFRACTIONS / REMARQUES) :

.....

NOTES :

- Le différentiel général : était plombé n'a pu être plombé a été plombé n'est pas plombable absence de différentiel
- Les schémas ont été signés n'ont pas été signés absence de schémas

CONCLUSIONS :

- L'installation est conforme. La prochaine visite est à prévoir avant le : 1.10.2008
- L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements (i/r) constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.
- Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la (re) mise en usage de l'installation.

L'inspecteur (Nom+signature)
 Pour CIB-asbl **CIB-BIC**
CONTROLES AGREES
JEAN PATANTZIS
0475 1 66 40 69

Le demandeur (Nom / signature)

CHAVE DE QUANTIDADE

⊕ AA	RESERVE	CA	DA
A	B	C	D
16A	10A	16A	16A

DB 300ML
40 AMP

Reçue

01/12/2008

CONTROLLES AGREES
JEAN PATSANTZIS
0475 166 40 61

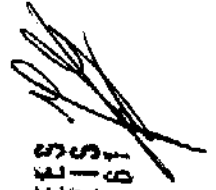


TABLEAU CENTRAL TAVERNE « LE GAULOIS »

L18-BIC 0-11/12/2008
 CONTRÔLES AGRÈS
 JEAN PAISANZIS
 0475 1 66 40 61

A12 B123 E44 F 9 G 4 H 234 I

10A	10A	10A	16A	16A	16A	16A	16A	16A	16A
CUISINE VOLETS 5	TOILETTES VOLET 4 ALIM. AR. COMPTOIR	LUM CUISINE VOLET 3 HI-FI	EPURATEUR VOLET 2	BOULES DISCO	ENSEIGNE II	ENSEIGNE I FACADE	FRIGO VOLET 1 CUISINE	FRIGO COMPTOIR	PRISES FIECHETTES
		CHAUDIERE							

10A	16A	20A	16A	16A	16A	16A	16A	16A	16A
BLOC SECOURS	TV DVD Kikkas	MACHINE A CAFE	LAVE VAISSELLE	SALLE I	SALLE II COMPTOIR	COMPTOIR VITRINE	LIGNE 1 COMPTOIRE		BIRR COOLIER CAVES

J12 K12 L1 M1 N11 O12 P1 Q12 R1

VARIATEUR VITRINE	VARIATEUR COMPTOIR DROIT	VARIATEUR	VARIATEUR	40A		40A	
				DIFFERENTIEL 300 MIL		DIJONCTEUR CENTRAL	

S T U V W X

H2

F2

B3
K1
K2

CIB-BIC
01/12/2002
CONTRÔLES AGRÉÉS
JEAN PATSANTZIS
0475 1 66 70 61

N1
N2

K2
K3

J2

H1
H2
G1

J1

H1
H2
H3
H4
H5
H6
H7
H8
H9
H10
H11
H12
H13
H14
H15
H16
H17
H18
H19
H20
H21
H22
H23
H24
H25
H26
H27
H28
H29
H30
H31
H32
H33
H34
H35
H36
H37
H38
H39
H40
H41
H42
H43
H44
H45
H46
H47
H48
H49
H50
H51
H52
H53
H54
H55
H56
H57
H58
H59
H60
H61
H62
H63
H64
H65
H66
H67
H68
H69
H70
H71
H72
H73
H74
H75
H76
H77
H78
H79
H80
H81
H82
H83
H84
H85
H86
H87
H88
H89
H90
H91
H92
H93
H94
H95
H96
H97
H98
H99
H100

P1
P2

R1
R2
R3
R4
R5
R6
R7
R8
R9
R10
R11
R12
R13
R14
R15
R16
R17
R18
R19
R20
R21
R22
R23
R24
R25
R26
R27
R28
R29
R30
R31
R32
R33
R34
R35
R36
R37
R38
R39
R40
R41
R42
R43
R44
R45
R46
R47
R48
R49
R50
R51
R52
R53
R54
R55
R56
R57
R58
R59
R60
R61
R62
R63
R64
R65
R66
R67
R68
R69
R70
R71
R72
R73
R74
R75
R76
R77
R78
R79
R80
R81
R82
R83
R84
R85
R86
R87
R88
R89
R90
R91
R92
R93
R94
R95
R96
R97
R98
R99
R100

M1
M2
M3
M4
M5
M6
M7
M8
M9
M10
M11
M12
M13
M14
M15
M16
M17
M18
M19
M20
M21
M22
M23
M24
M25
M26
M27
M28
M29
M30
M31
M32
M33
M34
M35
M36
M37
M38
M39
M40
M41
M42
M43
M44
M45
M46
M47
M48
M49
M50
M51
M52
M53
M54
M55
M56
M57
M58
M59
M60
M61
M62
M63
M64
M65
M66
M67
M68
M69
M70
M71
M72
M73
M74
M75
M76
M77
M78
M79
M80
M81
M82
M83
M84
M85
M86
M87
M88
M89
M90
M91
M92
M93
M94
M95
M96
M97
M98
M99
M100

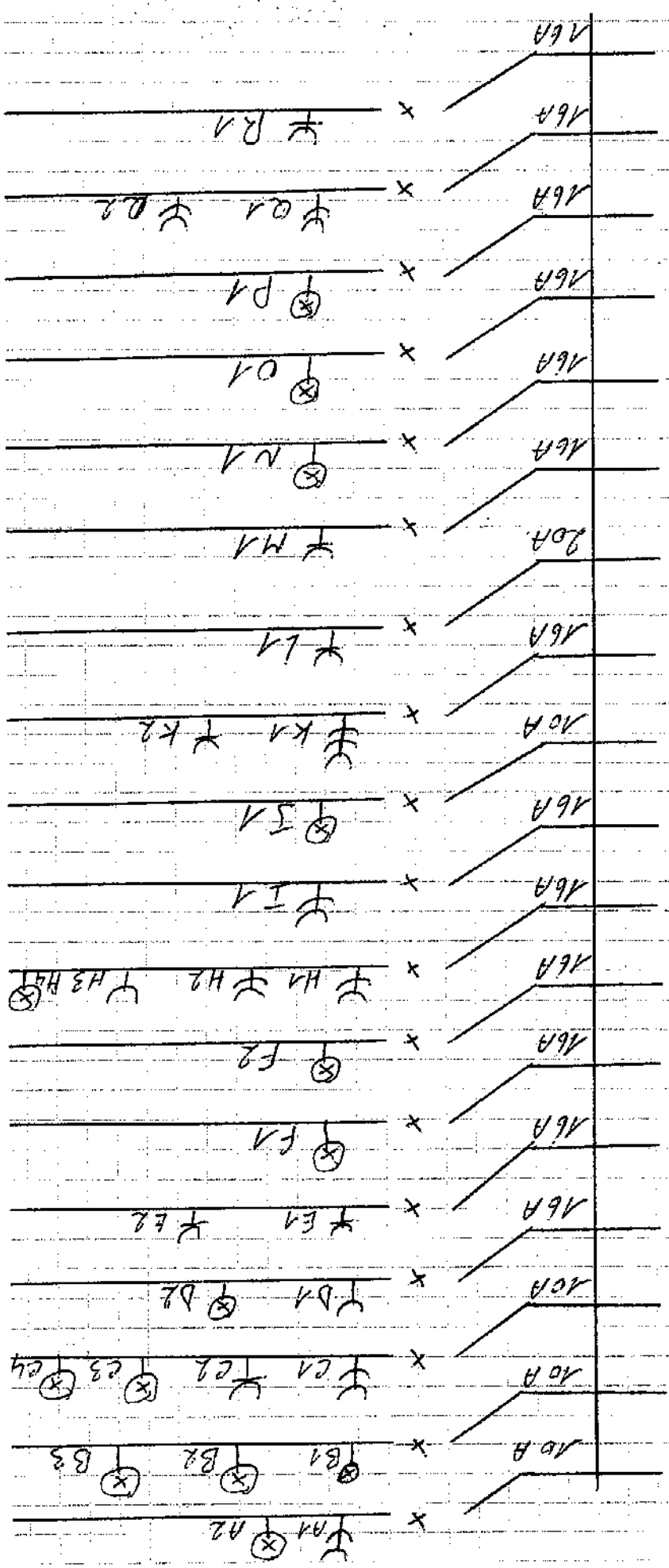
B1

B2

H2

H1

B3



A B C D E F G H I J K L M N O P Q R

DE A à R DIAMETRE

DES CONDUCTEURS SONT 3x2/1.2

8008

2002/11/09

CIB-BIC

ADRESSES

JEAN PATSANTZIS

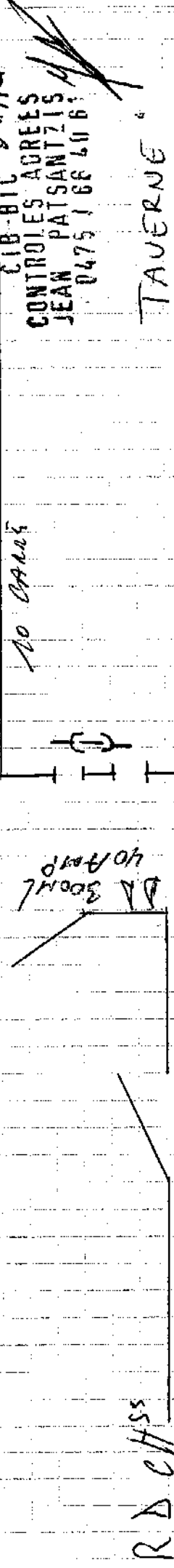
0475 166 60 61

NO CAMES

TAVERNE

LE GAULOIS

162 TERRE



R.D CH55

11 x 10.2